

# Hervé Marseille

Sénateur des Hauts-de-Seine  
Président du Groupe Union Centriste



*Avec vous,  
pour nos communes*

*Liste Majorité sénatoriale*

*Chers Collègues,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,*

**D**imanche 24 septembre, vous élierez les sept sénateurs qui représenteront les Hauts-de-Seine au sein de la Haute assemblée.

En l'absence de majorité au sein de l'Assemblée nationale, **le Sénat est devenu le point d'équilibre du Parlement**. Il est au cœur de la démocratie et favorise la construction de compromis pour faire aboutir les textes.

Le Sénat a pour missions de voter les lois ou de les initier, et de contrôler l'action du gouvernement. Il est un **rempart pour les libertés publiques**, comme il l'a montré lors de la crise du covid, en jouant pleinement son rôle de contre-pouvoir.

Avec le Président Gérard Larcher et la majorité sénatoriale, **j'ai toujours défendu**, comme président du Groupe Union Centriste, **le principe d'un Sénat fort, qui amende ou refuse, quand il le faut, des textes inaboutis, peu clairs ou nocifs**. Ainsi nous avons pu freiner les dérives parfois centralisatrices ou modifier les textes à vocation environnementale - nécessaires - mais mal maîtrisés (ZAN, ZFE, diagnostic thermique...).

Dans un contexte international tourmenté, la Haute assemblée est aussi un **acteur exigeant en matière de diplomatie parlementaire** : le Sénat s'est investi vis-à-vis de l'Ukraine, du Haut-Karabagh (Arménie) ou encore dans les relations franco-marocaines en particulier.

La liste que je présente à vos suffrages est composée d'élu(e)s solidement implanté(e)s, qui connaissent vos préoccupations et qui, chacun à leurs niveaux, sont en responsabilité et en proximité. C'est **une équipe qui rassemble**, au sein de laquelle nous partageons **les mêmes convictions s'agissant de la décentralisation, de l'environnement, de la nécessaire politique sociale ou encore de l'Europe**.

Nous serons le **relais efficace de vos inquiétudes et de vos interrogations**.



►►► Aujourd'hui, la verticalité du pouvoir et la suradministration abîment le bon fonctionnement de notre démocratie. La fabrication de la loi ne doit pas être l'occasion de multiplier les normes et plus que jamais, **le Sénat doit s'opposer à cette inflation de règles** qui dépossèdent les élus de leurs prérogatives.

**Les collectivités et leurs élus doivent retrouver de la considération de la part de l'État** et bénéficier des moyens budgétaires de leur action. Le statut de l'élu doit, à l'évidence, être renforcé.

**Avec le Sénat, chambre des territoires, il faut engager une nouvelle étape de la décentralisation.** Les élus doivent pouvoir reprendre la main sur l'aménagement dans leurs communes et en particulier le logement. L'évolution démographique montre à quel point il est indispensable aussi d'aider les familles et de régler enfin le problème de la dépendance des personnes âgées.

Nous partageons le même engagement au service de l'action publique et nous en connaissons les difficultés.

Le 24 septembre, avec mes colistiers, je compte sur vous : **votez pour notre liste « Avec vous, pour nos communes ».**

*Ensemble, retrouvons le pouvoir d'agir*

*H. Marseille*

## Avec :



**2. Isabelle FLORENNES**

Conseillère municipale de Suresnes  
Conseillère territoriale Paris Ouest  
La Défense



**3. Bernard GAUDUCHEAU**

Maire de Vanves  
Conseiller régional d'Île-de-France



**4. Marie-Pierre LIMOGÉ**

Première adjointe au Maire  
de Courbevoie, Vice-présidente  
du Département des Hauts-de-Seine



**5. Olivier HUBERT**

Adjoint au Maire de Sèvres



**6. Claude FAVRA**

Première adjointe au Maire de  
Montrouge, Conseillère territoriale  
Vallée Sud - Grand Paris



**7. Pascal PELAIN**

Maire de Villeneuve-La-Garenne  
Conseiller régional d'Île-de-France



**Première suppléante**

**8. Rita DEMBLON-POLLET**

Adjointe au Maire de Rueil-Malmaison  
Conseillère départementale  
des Hauts-de-Seine



**Second suppléant**

**9. Philippe LAURENT**

Maire de Sceaux  
Conseiller régional d'Île-de-France